

Terres de Gascogne veut valoriser son site

Sud-Ouest - Publié le 29/03/18



Les étudiants venus de Pau-Montardon ont présenté leur étude aux professeurs et responsables des espaces verts. ©Photo G.M.

Lundi, quatre étudiants en BTSA aménagements paysagers du lycée agricole de Pau-Montardon, dans le cadre de leur projet d'initiative et de communication, ont présenté leur étude à M. Trouche, proviseur du lycée Terres de Gascogne, aux professeurs concernés et aux responsables des espaces verts de l'établissement

Le site regroupe le lycée agricole, le centre de formation pour adultes (CFPPA), le centre équestre et l'exploitation agricole. Définir les spécificités du site dans son territoire a permis un diagnostic de l'ensemble des espaces.

De nombreux atouts sont à exploiter : un arboretum, reflet pédagogique du site, une mosaïque d'espèces animales et végétales, un ruisseau source de biodiversité, une surface importante d'espaces libres autour des bâtiments, des zones naturelles représentant 80 % de la surface totale, quatre formations toutes tournées vers la production agricole, l'environnement et une équipe de trois agents techniques pour l'entretien et la préservation de ce patrimoine.

Quatre zones

La gestion différenciée va tendre à organiser les espaces répartis en quatre catégories. Le code 1 concerne l'Espace structuré et fleuri pour mettre en valeur et donner une bonne image, dès l'entrée principale du lycée, mais aussi dans la cour.

Le code 2 concerne toutes les zones d'accompagnement, les abords des parkings et des bâtiments, la piste d'athlétisme.

Les espaces champêtres, code 3, sont dans l'esprit de la campagne environnante, lieux de nature et biodiversité, abords des voiries, espaces près de la résidence du gardien et entre le CFPPA et les bâtiments techniques des forestiers.

Enfin, le code 4 rassemble les paysages naturels, arboretum ou bords du ruisseau.

Pour chacune de ces catégories, il est proposé des solutions d'aménagements et d'entretien (fiches d'action, programmation des tâches).

Suite à un questionnaire rempli par les élèves sur leurs souhaits, des propositions sont faites, notamment pour l'aménagement de la cour, des abords de la piste d'athlétisme et des entrées, avec réalisation d'un totem pour le CFPPA. Cette étude est un socle pour les aménagements futurs, en cherchant à concilier l'économie et le cadre de vie tout en respectant la diversité.

Géraud Melliès